

CLASSIFICATION

DES UNITÉS D'HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENT DE POURVOIRIE

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BATEAU-MAISON



CLASSIFICATION

DES UNITÉS D'HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENT DE POURVOIRIE

Table des matières

| | |
|--------------------------------|---|
| LE BATEAU-MAISON..... | 2 |
| LA CLASSIFICATION..... | 2 |
| LA COTE..... | 2 |
| LES NORMES ESSENTIELLES..... | 3 |
| LES COMMODITES..... | 3 |
| LES CRITERES D'ÉVALUATION..... | 4 |
| SECTION 1 : EXTERIEUR..... | 4 |
| POINTS DE BONIFICATION..... | 4 |
| POINTS DE DEMERITE..... | 4 |
| SECTION 2 : INTERIEUR..... | 4 |
| POINTS DE BONIFICATION..... | 5 |
| POINTS DE DEMERITE..... | 5 |
| SECTION 3 : CHAMBRE..... | 6 |
| POINTS DE DEMERITE..... | 6 |
| SECTION 4 : SALLE DE BAIN..... | 7 |
| POINTS DE BONIFICATION..... | 7 |
| POINTS DE DEMERITE..... | 7 |

Le bateau-maison

Un bateau-maison est un :

« *Bâtiment flottant correspondant à la définition d'un chalet ou d'un camp.* »

La classification

La classification d'un bateau-maison est composée de sa cote et de ses commodités. Alors que la cote est représentée par un nombre d'étoiles, soit de 0 à 5, les commodités sont représentées par des pictogrammes.

La cote

La cote d'un bateau-maison sert à établir, le plus objectivement possible, son niveau de qualité et de confort. Elle équivaut à la somme des points accumulés, sur 1000, de toutes les sections d'un bateau-maison.

Le tableau ci-dessous à gauche vous indique le pourcentage de points attribuables aux différentes sections d'un bateau-maison alors que le tableau ci-dessous à droite vous indique comment la cote est établie en fonction de la somme des points accumulés.

| <i>Sections</i> | <i>Pourcentage</i> |
|-----------------|--------------------|
| Extérieur | 17 % |
| Intérieur | 40 % |
| Chambre | 21 % |
| Salle de bain | 22 % |

| <i>Cote</i> | <i>Pointage</i> |
|-------------|----------------------|
| 0 | De 0 à 180 points |
| 1 | De 181 à 354 points |
| 2 | De 355 à 524 points |
| 3 | De 525 à 694 points |
| 4 | De 695 à 864 points |
| 5 | De 865 à 1000 points |

Par exemple, un bateau-maison dont la somme des points accumulés de toutes les sections est de 610 obtiendra la cote de 3 étoiles. Voici, selon les termes du MTO, la description de chacune des cotes.

| <i>Cote</i> | <i>Description</i> |
|-------------|--|
| 0 | Unité d'hébergement en forêt dont l'aménagement respecte les normes minimales de classification |
| 1 | Unité d'hébergement en forêt dont l'aménagement et les services sont conformes aux standards de qualité |
| 2 | Unité d'hébergement confortable en forêt, dotée d'un aménagement de bonne qualité et qui fournit quelques services et commodités |
| 3 | Unité d'hébergement très confortable en forêt, dotée d'un aménagement de qualité appréciable et qui offre plusieurs services et commodités |
| 4 | Unité d'hébergement de confort supérieur, parmi les meilleurs en forêt, dotée d'un aménagement qui offre un large éventail de services et de commodités |
| 5 | Unité d'hébergement exceptionnel en forêt, tant par son confort et son aménagement que par la multitude de commodités et l'impeccabilité des services qui sont offerts |

Les normes essentielles

Les normes essentielles visent à faire en sorte qu'un bateau-maison se doit de respecter un minimum de critères afin de pouvoir conserver sa cote. À défaut de respecter une seule de ces normes, la cote du bateau-maison sera abaissée au niveau inférieur. À noter que les normes qui s'appliquent à un niveau inférieur s'appliquent également aux niveaux supérieurs. Les tableaux ci-dessous vous indique les normes essentielles à respecter afin qu'un bateau-maison puisse conserver sa cote.










| Normes essentielles pour conserver une cote de 5 étoiles |
|---|
| Chauffage automatique |
| Aucun mur, plafond, plancher, porte ou fenêtre ajouré |
| Salle de bain complète comprenant toilette, bain/douche et lavabo |
| Aucun mur ¾ dans les chambres et salles de bain |
| Aucun divan-lit ou lit pliant inclus dans la capacité d'accueil |
| Oreiller et literie complète |
| Eau chaude à l'évier et au lavabo |

| Normes essentielles pour conserver une cote de 4 étoiles |
|---|
| Chauffage automatique ou d'appoint |
| Aucun mur, plafond, plancher, porte ou fenêtre ajouré |
| Toilette et douche/bain intérieure (avec ou sans lavabo) |
| Maximum d'un divan-lit inclus dans la capacité d'accueil (aucun lit pliant) |
| Oreiller et literie de base |
| Eau chaude à l'évier |

| Normes essentielles pour conserver une cote de 3 étoiles |
|---|
| Chauffage automatique ou d'appoint |
| Toilette intérieure (avec ou sans eau courante) |

Les commodités

Représentées par des pictogrammes, les commodités servent à donner un aperçu des principaux services offerts à l'intérieur d'un bateau-maison. Le tableau ci-dessous vous indique les commodités que vous pouvez retrouver pour un bateau-maison.

| Commodités | |
|---|--|
|  | Eau froide |
|  | Eau chaude |
|  | Salle de bain intérieure complète privée |
|  | Toilette intérieure seulement |
|  | Douche intérieure seulement |
|  | Système de chauffage automatique |
|  | Système de chauffage au bois |
|  | Système d'éclairage électrique |
|  | Système d'éclairage au gaz propane |

Les critères d'évaluation

Alors que la majorité des critères d'évaluation sont classifiés en fonction du choix des matériaux ou des équipements utilisés, les critères de type « État » sont classifiés en fonction du degré d'entretien, d'usure et de propreté.

Voici la liste des critères d'évaluation pour chacune des sections.

Section 1 : Extérieur

- ✓ Portes extérieures
- ✓ État des portes extérieures
- ✓ Pont
- ✓ État du pont et de la structure flottante
- ✓ Rampes
- ✓ État des rampes
- ✓ Murs extérieurs
- ✓ État des murs extérieurs
- ✓ Fenêtres et cadres extérieurs
- ✓ État des fenêtres et des cadres extérieurs
- ✓ État des moustiquaires
- ✓ Toiture
- ✓ État de la toiture
- ✓ Ameublement et services extérieurs

Points de bonification

- ✓ Fenêtres qui ouvrent sur les 4 murs
- ✓ BBQ
- ✓ Support à canne à pêche
- ✓ Moteur(s) 4 temps
- ✓ Présence de deux moteurs

Points de démérite

- ✓ Ponts avant et arrière non accessibles par les côtés du bateau-maison
- ✓ Absence d'identification du bateau-maison
- ✓ Absence de serrure ou de cadenas sur la porte extérieure
- ✓ Porte extérieure ajourée
- ✓ Absence de bouée de sauvetage avec corde
- ✓ Absence d'extincteur extérieur
- ✓ Absence de chaudière à feu en métal

Section 2 : Intérieur

- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ État des murs, plafond et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher (incluant la base du système de chauffage)
- ✓ Mobilier de salon
- ✓ État du mobilier de salon
- ✓ Harmonie générale de la décoration (salon et salle à diner)
- ✓ Éclairage
- ✓ État de la cabine de pilotage
- ✓ Fonctionnalité générale de la cuisine
- ✓ Comptoir

- ✓ État du comptoir
- ✓ Eau, évier et robinets
- ✓ État de l'évier et des robinets
- ✓ Armoires et tiroirs
- ✓ État des armoires et des tiroirs
- ✓ État de la batterie de cuisine
- ✓ Système de réfrigération (grandeur vs capacité d'accueil)
- ✓ État du système de réfrigération
- ✓ Système de cuisson
- ✓ État du système de cuisson
- ✓ Mobilier de cuisine (table et chaises)
- ✓ État du mobilier de cuisine

Points de bonification

- ✓ Eau potable fournie gratuitement
- ✓ Système de séchage autour du système de chauffage (crochets, supports)
- ✓ Support pour les manteaux (garde-robe, porte-manteaux, crochets)
- ✓ Éclairage à l'évier
- ✓ Éclairage au système de cuisson
- ✓ Armoire de rangement
- ✓ Génératrice 4 temps
- ✓ Génératrice 2 temps
- ✓ Système de chauffage automatique (Gaz ou huile)
- ✓ Système de chauffage d'appoint (avec génératrice)
- ✓ Congélateur
- ✓ Glacière avec glace fournie
- ✓ Deux sources d'éclairage et plus (salon, cuisine et salle à diner)

Points de démerite

- ✓ Absence de GPS
- ✓ Absence de sonar
- ✓ Absence de système de communication avec l'accueil
- ✓ Absence d'articles de récurage (linge à vaisselle, savon, lavette)
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde
- ✓ Non-respect du ratio nombre de chaises de cuisine vs la capacité d'accueil
- ✓ Disparité des chaises de cuisine
- ✓ Non-respect du ratio nombre de place au salon vs 50% de la capacité d'accueil
- ✓ Non-respect du ratio nombre de place au salon vs 75% de la capacité d'accueil
- ✓ Ratio superficie du bateau-maison vs capacité d'accueil trop petit
- ✓ Absence d'avertisseur d'incendie
- ✓ Absence de détecteur de gaz carbonique
- ✓ Absence d'extincteur portatif à l'intérieur
- ✓ Absence de trousse de premiers soins accessible
- ✓ Accessoires d'éclairage désuets (poche de lampe brisé, verre noirci)
- ✓ Absence de 2 fenêtres avec moustiquaire sur 2 murs différents (excluant la salle de bain)
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés

Section 3 : Chambre

Dans le cas où un bateau-maison possède plusieurs chambres, le pointage de cette section correspond à la moyenne des points de chacune des chambres.

- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ Portes des chambres
- ✓ État des murs, plafonds, portes et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher
- ✓ Lit et matelas
- ✓ État des lits
- ✓ État des matelas
- ✓ Éclairage
- ✓ Ameublement
- ✓ Rangement
- ✓ État de l'ameublement et du rangement
- ✓ Literie
- ✓ État de la literie
- ✓ Parures de fenêtres
- ✓ État des parures de fenêtres
- ✓ Harmonie des éléments de la chambre

Points de démerite

- ✓ Absence de housse ou de double-taie pour oreiller
- ✓ Absence d'alèse pour le matelas ou de matelas lavable
- ✓ Absence d'oreiller
- ✓ Absence d'ameublement ou de rangement dans une chambre
- ✓ Absence de barres de protection pour les lits superposés
- ✓ Absence d'une échelle pour les lits superposés
- ✓ Présence d'un lit superposé trop bas
- ✓ Absence de fenêtre dans une chambre
- ✓ Absence de fenêtre qui ouvre dans une chambre
- ✓ Présence de lit dans le salon, la cuisine ou le passage
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde

Section 4 : Salle de bain

- ✓ Appareils sanitaires
- ✓ Rideau de douche
- ✓ État des appareils sanitaires
- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ Portes
- ✓ État des murs, plafond, porte et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher
- ✓ Éclairage

Points de bonification

- ✓ Douche téléphone
- ✓ Bain / bain-douche
- ✓ Fenêtre ouvrante et moustiquaire en parfait état ou ventilation
- ✓ Toilette ou lavabo séparée de la douche
- ✓ Porte-serviette ou crochet
- ✓ Serviette fournie
- ✓ Meuble-lavabo ou tablette de rangement
- ✓ Chauffage
- ✓ Savon

Points de démerite

- ✓ Absence d'une serrure intérieure
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde
- ✓ Absence d'un miroir
- ✓ Accessoires d'éclairage désuets (poche de lampe brisé, verre noirci)
- ✓ Rideau de douche trop court
- ✓ Absence d'eau chaude dans le lavabo
- ✓ Absence de fenêtre ouvrante et moustiquaire en parfait état ou ventilation
- ✓ Absence de rideau ou de vitre givrée
- ✓ Présence de matériaux poreux autour des appareils sanitaires
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés
- ✓ Non-respect du ratio: 1 douche pour 12 personnes
- ✓ Non-respect du ratio: 1 toilette pour 10 personnes
- ✓ Salle de bain à l'extérieur sur le pont sans chauffage
- ✓ Murs $\frac{3}{4}$
- ✓ Réservoir d'eau chaude apparent
- ✓ Absence d'un tapis de bain
- ✓ Éclairage insuffisant ou mal positionné